

Intervention des usagers de la bicyclette

M. LEGRAND : Dans les conditions actuelles, avec la circulation qui augmente et la vitesse des automobiles qui diminue, le vélo commence à être largement compétitif. Or, malgré les promesses de M. l'Adjoint et les nombreuses réunions de travail, aucune réalisation n'a été faite à Besançon cette année pour favoriser la pratique de ce moyen de transport. De plus, dans le projet 2001, le vélo est mentionné de manière très vague «donner plus de place au vélo», ce qui ne correspond pas du tout aux engagements qui ont été pris sur le schéma d'itinéraires cyclables.

M. le Maire n'ayant pas accepté de nous recevoir et M. l'Adjoint ayant refusé notre présence à la Commission de la Voirie, nous n'avons pas d'autre choix pour nous exprimer, pour être reconnus, que celui de venir ici.

Nous vous remercions quand même de nous avoir donné la parole.

M. LE MAIRE : Merci pour le quand même !

M. LEGRAND : Ce que nous vous demandons, c'est d'affecter une toute petite partie du budget de la voirie aux équipements cyclables mais d'une manière claire, précise et dans le temps aussi.

M. LE MAIRE : Merci de votre intervention. Si mon Cabinet n'a pas jugé utile que je vous reçoive, c'est parce que vous étiez en contact avec l'Adjoint chargé de ces problèmes et je ne passe jamais outre les Adjoints qui ont en responsabilité telle ou telle question.

Or, depuis la fin de l'année 1992, c'est Bernard RÉGNIER et notre service Voirie qui avaient engagé avec vous un processus de concertation. Je crois qu'il y a eu cinq réunions de travail en 1993, dans un bon climat. C'est vrai que vous avez raison de vous impatienter quelque peu, c'est vrai aussi que dans le document Horizon 2001, on a simplement mis une phrase, qui est quand même significative, par laquelle nous disons que nous pensons aux usagers de la bicyclette.

Je vais donc charger mon Adjoint de reprendre les contacts et de faire en sorte que nous puissions avancer dans ce projet de schéma général d'itinéraires cyclistes qui vous a été promis, c'est vrai, dans deux directions déjà le long du Doubs, je crois que ce serait assez facile, et entre le centre-ville et Planoise. Je crois que ce sont les deux objectifs que s'était fixés Bernard RÉGNIER et je tenais à vous les rappeler très officiellement.

Pour les crédits voirie, l'Adjoint confirmera au niveau du budget qui sera présenté début mars, l'inscription de crédits spécifiques pour ce schéma de pistes cyclables. Je vous signale d'ailleurs que je n'ignore pas la bicyclette et comme M. TOURRAIN m'a souvent invité à faire un tour de ville avec lui, nous pourrions le faire à vélo car j'en ai un à la maison. Je vous signale aussi que parmi les membres de cette assemblée, un honorable collègue circule régulièrement en vélo ; il n'est pas encore arrivé, c'est peut-être par suite des embouteillages !

Dont acte